

DISCOURS VŒUX 2025

Madame la Conseillère Régionale
Madame la Conseillère Départementale, chère Lydie
Mesdames messieurs les maires ou leurs représentants
Mesdames Messieurs les adjoints
Mesdames Messieurs les Conseillers, chers collègues
Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens

Traditionnellement le mois de janvier est l'occasion d'adresser les vœux de la Municipalité aux associations et à l'ensemble de la population et **Je suis ravi de vous accueillir ce matin pour cette cérémonie de présentation des vœux pour 2025.**

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement chacun d'entre vous pour votre présence qui témoigne de votre attachement à notre belle commune.

Et nous sommes particulièrement honorés de la présence parmi nous de :

- Madame Waszak Reine Marie, Conseillère Régionale
- Madame Lydie Noirault, Conseillère Départementale représentant M. Pichon Alain président du Conseil départemental
- Rémy Coopman Vice-président de la Communauté de Communes représentant M. Jean Olivier Geoffroy président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou
- Frederic Texier, maire de Brux, Vice-président de la Communauté de Communes
- Joël Lafrechoux, adjoint au maire de Gençay ; représentant François Bock
- L'Adjudant-chef Bulhmann représentant de la Gendarmerie
- M. Nicolas Vrignaud représentant Dave Villéger chef du Centre de Secours de Gençay.
- M. Thierry Borliachon représentant M. Beau, maire de Joussé
- M. Bernard Guyot, , correspondant de presse

Et je vous transmets les excuses de, notamment :

- Mme Ricard Sous-préfet
- M. BELIN Bruno, sénateur
- M. Pascal LECAMP, député
- M. Alain Pichon, Président du Conseil Départemental (Lydie Noirault)
- M. Geoffroy Jean Olivier Président de la Communauté de Communes (Rémy)
- M. Emmanuel Brunet, maire de Civray
- M. François Bock maire de Gençay
- M. Didier STRUY subdivision de L'Isles Jourdain
- Mme Virginie Gillet- Renoux, directrice du Crédit Agricole de Gençay
- Florence Pentecôte et Laurena Jubault professeures aux écoles
- Mme Sauzet Sandrine
- Mme Marion Rouet Présidente du Comité des fêtes
- Ophélie Dhaene
- Jean-Paul Mesmins

et de tous ceux qui, retenus par d'autres obligations notamment professionnelles n'ont pu être présents parmi nous.

Avant de commencer, je souhaiterais évoquer le souvenir de tous ceux qui nous ont quitté en 2024 parfois prématurément et à tous ceux qui sont frappés par la maladie : je leur souhaite un prompt rétablissement.

J'ai également une pensée pour les victimes des différents intempéries et catastrophes naturelles qui ont frappé à plusieurs reprises notre pays comme malheureusement tant d'autres, notamment Mayotte et la Californie avec d'effroyables incendies meurtriers. Nous avons tous vu à la télévision ces images apocalyptiques !

J'ai une pensée toute particulière pour nos compatriotes d'outre-mer, les Mahorais dont l'île vient d'être balayé par un cyclone d'une violence inouïe rajoutant l'extrême misère à la misère : 77 % de la population vit sous le seuil de pauvreté national, comparé à 14 % pour la France métropolitaine. Il sera proposé lors du prochain conseil municipal le vote d'une aide en solidarité à la population Mahoraise.

Je n'oublie pas les victimes de la guerre en Ukraine : Le peuple Ukrainien résiste toujours aux assauts de la Russie de Vladimir Poutine depuis près de 3 ans. Il mérite notre solidarité et notre compassion. Formulons le vœu que 2025 soit pour eux l'année du retour à la paix et la fin du cauchemar pour cette nation ignoblement agressée.

Je n'oublie pas non plus les victimes civiles du conflit d'Israël contre le Hamas et le Hezbollah. Là aussi souhaitons un retour rapide à la paix !

Nous vivons une période très perturbée que ce soit en Europe qu'en Afrique au Moyen Orient et en Asie. Les leçons du passé ne servent donc à rien et ce sont les plus faibles qui en payent le prix notamment les enfants.

2024 s'est achevé dans d'une manière inédite pour notre pays, dans un contexte d'incertitude jamais vu du fait de l'instabilité politique dans laquelle la France, vous le savez, est plongée. Tout cela a bien sûr des conséquences sur nos collectivités après qu'on nous ait annoncé une ponction financière drastique.

Nous sommes aujourd'hui dans une inconnue budgétaire inédite.

Pour la première fois, l'État commence l'année sans budget, après que le déficit des comptes de la Nation ait atteint un niveau énorme, très dangereux.

Après les crises sanitaires et géopolitiques, nous traversons aujourd'hui une crise démocratique et institutionnelle sans précédent couplée à une crise sociale et économique.

Les collectivités, et bien évidemment la nôtre, sont et seront fortement impactées avec un cadre financier particulièrement contraint, conséquence de décisions ineptes prises depuis Paris en totale déconnexion avec la réalité du terrain et tenant pas compte de la bonne gestion dont nous faisons preuves malgré toutes les difficultés qui impactent déjà votre quotidien. Cependant, je tiens à vous rassurer. Le sérieux avec lequel votre conseil municipal a géré votre collectivité depuis de nombreuses années me permet de vous garantir qu'en 2025, il n'y aura aucune hausse d'impôts de son fait et que nous serons en mesure d'assurer la continuité des services publics municipaux

La situation nationale met en exergue l'Image pitoyable de nos élites politiques qui font la part belle au populisme d'extrême droite et d'extrême gauches. Ils oublient l'intérêt général de la nation pour privilégier leurs petits intérêts conjoncturels avec un dogmatisme qui défit toute logique. On veut faire croire que l'on peut raser gratis, on veut ignorer que le « Quoi il en coûte », même s'il était nécessaire dans son contexte, a un coût et qu'à un moment ou un autre il va falloir payer l'addition.

Cela fait des années que l'on se voile les yeux et que l'on procrastine.

En attendant à l'assemblée nationale c'est le « foutoir » comme dit notre député Pascal Lecamp qui indique également que c'est le fait d'une soixantaine de député qui invectivent, insultent, font des crises hystériques, en viennent parfois aux mains et qui ont complètement oublié qu'ils représentent les Français et la France ; Quelle image de la France et de ses institutions donnent-ils à nos jeunes et à l'étranger Dans ce climat délétère, comment peut-on débattre sereinement et confronter ses idées qui sont toutes respectables tout en sachant que personne ne détient la vérité. Si notre classe politique n'a pas le courage de prendre les mesures nécessaires, forcément impopulaires, nos lendemains vont être très durs. Nos chers politiciens sont loin d'avoir l'envergure et le courage d'un De Gaulle ou d'un Churchill qui en 1940 déclarait "Je n'ai à offrir que du sang, du labeur, des larmes et de la sueur." Certes, nous ne sommes pas dans le même contexte, mais qui, aujourd'hui dans nos dirigeants, aura le courage et la force de persuasion pour dire la vérité aux français et qu'il va falloir, qui qu'il soit, se retrousser les manches et faire quelques sacrifices et concessions.

Cependant, je tiens à vous rassurer. Le sérieux avec lequel nous avons géré notre collectivité depuis de nombreuses années me permet de vous garantir qu'en 2025, il n'y aura aucune hausse d'impôts et que nous continuerons, ensemble, d'assurer l'enrichissement de notre cadre de vie et la continuité des services publics municipaux.

Il est de tradition pour ce moment de convivialité de faire le point sur les événements qui ont marqué l'année passée et d'évoquer les projets à venir, et je ne dérogerais pas à cette coutume.

Bien que 2024 était prévu d'être une année de transition au niveau investissements pour mieux préparer l'avenir, et malgré le contexte, sous l'impulsion de votre conseil municipal de nombreux investissements et travaux ont été effectués, notamment :

PRINCIPAUX TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS REALISES EN 2024	MONTANT TTC	SUBVENTIONS ATTENDUS
Assainissement et Sanitaire Plan d'Eau	16 389 €	
Cimetière (Cave-urnes, Colombarium)	13 197 €	8 798 €
Espaces du Moulin Gavalet (études)	11 839 €	
Matériel informatique Ecole (TNE)	10 802 €	7 500 €
Tableau numérique Speechitouch	3 743 €	
Fourneau mixte Salle des Fêtes	3 540 €	
Achat de terrain	3 400 €	
Illuminations	2 539 €	
Matériel informatique Mairie	2 484 €	
Poteau incendie rue des Violettes	2 448 €	
Busage traversée de route (matériaux ...)	2 410 €	
Elagage grande hauteur des chemins	1 815 €	
Téléphonie mairie	1 328 €	
Tailleuse de haie	755 €	
TOTAL	76 689 €	16 298 €

A cela s'ajoute les nombreux travaux effectués par nos employés communaux en complément de leur mission de base notamment au niveau de l'école (peinture des classes), de la voirie (travaux hydrauliques au Grand Chabanne), au Plan d'eau (Plateformes pour accueillir les Bungalows dont celui de l'ACCA).

Comme vous pouvez le constater, de nombreux travaux ont, cette année encore, été réalisés par nos employés communaux. Je tiens à les remercier pour leur action au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets.

Merci à chacune et chacun d'entre vous de contribuer, de participer, à l'enrichissement de notre cadre de vie locale. Je remercie chaleureusement par ordre d'ancienneté Jean François, Sandrine, Antoine, Ophélie, Sophie, Elodie, Jeremy et Nolann (Pec 70% de prise en charge) : Ils s'investissent avec efficacité pour notre vie quotidienne et œuvrent pour le bien-vivre dans notre commune. J'ai également une pensée pour Cecile dont la maladie l'a tenu éloigné de son emploi. Les nouvelles sont rassurantes et je lui souhaite un prompt rétablissement.

2024 c'est aussi :

- Dans le cadre du Projet de la revitalisation du Centre bourg qui doit s'étaler sur plusieurs années :
 - La Finalisation du projet de Maison des associations et de coworking et d'un appartement dans le bâtiment Gavallet du Bas-Bourg
 - La finalisation du Projet de réaménagement de l'espace du Moulin Gavallet avec destruction d'une partie des bâtiments et sa végétalisation.
 - Le dépôt du permis de construire pour l'aménagement de la maison Texier en 2 logements T2 et T4

2024 c'est aussi

- Le déploiement de la fibre optique sur une grande majorité de notre territoire.
- La réalisation des travaux du parc éolien des Brandes communales et la mise en service de ce dernier. Les éoliennes font débat, c'est bien normal, et il est indéniables qu'elles peuvent être créatrices de nuisances notamment sonores. Des mesures compensatoires sont et seront mises en œuvre. N'hésitez pas à déposer vos doléances et remarques à la mairie : un cahier de doléances est mis à votre disposition.
- La continuité des études de faisabilité des projets de centrale photovoltaïque et Agrivoltaïques
 - Projet de la Centrale photovoltaïque des Brandes Communales avec Sorégies sur une emprise clôturée de 11 ha. La promesse de bail emphytéotique a été signée le 03/10/22 et le dépôt du permis de construire va être réalisé dans les prochaines semaines.
 - Projet de Centrale agrivoltaïque du Brizard avec Valeco portant sur environ 40 ha : Il a l'intérêt de développer une synergie entre des activités agricoles notamment d'élevage et la production photovoltaïque. La promesse de bail emphytéotique a été signée en février 2023 et le dépôt du permis de construire a été effectué.
 - Projet de Centrale photovoltaïque par WPD au niveau des éoliennes E1 et E2. Une promesse de bail emphytéotique va être signée en ce début d'année

2024 c'est aussi

- Le transfert de la compétence éclairage public à Energies Vienne
- La complétude de la base adresse nationale
- La détermination des ZAENR : Zones d'Accélération des Energies renouvelables
- La révision du PLUI (cf Rémy Coopman) : Contraintes liées à la loi ZAN pour déterminer les zones urbanisables. Détermination des vieilles granges et bâtiments agricoles pouvant

changer de destination. Appel aux personnes concernées de nous les signaler. Possibilité de prendre rendez-vous pour expliciter les conséquences du PLUI et de sa révision sur leurs propriétés et examiner les cas particuliers. En outre un cahier où vous pouvez déposer vos remarques et autres demandes d'éclaircissement est à votre disposition à la mairie : N'hésiter surtout pas.

2024 c'est également une année où les associations ont, comme d'habitude, été très actives

Elles ont organisé de nombreuses manifestations qui ont connu du succès comme :

- La maintenant traditionnelle chasse à cour + repas de l'ACCA
- Les représentations du Petit Théâtre,
- La Foire du Printemps, la Soirée dansante de la Fête des associations et la randonnée organisée par le comité des fêtes,
- La journée du 14 juillet organisée par le plan d'eau,
- La venue de la troupe de la Compagnie de la Trace en août en collaboration avec le Comité des fêtes et le Petit Théâtre.
- Le Karaoké et la Brocante de la Chorale
- Les différents lotos (La Pêche et l'ACCA) et concours de belotte (3 par le club de l'amitié)
- Le Vide ta chambre et Marché de Noël de l'APE
- Les randonnées gencéennes en mai
- Sans oublier :
 - o La journée Citoyenne à l'initiative de la mairie et en collaboration avec les associations dont l'ACCA qui s'est occupée des chemins de randonnées.

En participant à ces manifestations, vous faites vivre notre village.

Je tiens à saluer ici l'engagement formidable de nos associations et de tous les bénévoles. Elles concourent toutes à favoriser ce vivre-ensemble indispensable qui nous fait parfois défaut. Notre vie festive reprend grâce à ce tissu associatif : merci à leur implication et le don de leur temps. Je n'oublie les bénévoles de la bibliothèque qui sous l'égide d'Edwige MONFRONT propose des livres pour tous et pour tout les goûts et anime la commune avec des expositions remarquables (je pense à celle de Terry notamment cette année)

Au niveau état civil, en 2024 nous avons eu le plaisir de célébrer 2 mariages et un baptême civil et nous avons eu 5 naissances (ce qui est dans la moyenne des 24 dernières années). Bienvenue à eux et félicitations aux heureux parents ! Et quand je pense enfants, je pense également école. Nous avons toujours la chance d'avoir une école avec 3 classes et là encore je tiens à remercier les professeurs d'écoles et notre personnel pour leur implication.

Un petit mot sur le devenir de notre école : Nous avons eu une réunion à Civray avec le DASEN (directeur académique des services de l'Éducation nationale) : Partout les effectifs sont en diminution et Château-Garnier n'échappe pas à cette constatation :

	Constat 2020	Constat 2021	Constat 2022	Constat 2023	Constat 2024	Nombre de classes (y.c ULIS)	Prévision 2025	Prévision 2026	Prévision 2027
Effectif total (hors ULIS)	53	45	50	50	48	3	45	41	38

En ce qui concerne les décès on compte également 25 (19+6) décès contre 36 l'an passé et 46 en 2022 : la majorité étant des résidents de l'EHPAD). Nous revenons à un niveau de décès équivalent à l'avant COVID

En ce qui concerne les nouveaux habitants, à notre connaissance 5 à 7 maisons ont trouvé preneurs en 2024 et nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents de notre commune (7 nouvelles familles).

Mme	PEARSON	4 rue du Pont Arnaud
Mme	PAGNEAU Emilie	4 impasse du lavoir
M.Mme	THOMAS Christopher et Suzanne	16 rue du Moulin
M.Mme	BOURREAU Olivier	2 rue des Ecuries
Mme	NAJI Glwadis	10 rue du Moulin
M.Mme		3,Chez Bois
M.Mme	?	La Belotterie

C'est certainement grâce au dynamisme de nos associations, commerces, services et entreprises, mais aussi au travail de nos employés communaux qui s'affairent à maintenir notre commune propre et plaisante, que notre commune attire de nouveaux résidents.

En ce qui concerne la rétrospective concernant la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou je laisserais Rémi Coopman vous l'exposer dans les moindres détails.

Pour l'année à venir, nous avons des projets ambitieux notamment en ce qui concerne la revitalisation du Centre Bourg et aujourd'hui je souhaite vous parler de résilience et d'espoir en évitant de nous lamenter sur notre avenir et en appliquant une politique volontariste mais raisonnée et raisonnable sur le moyen et long terme..

- **Rénovation du Beffroi de notre église :**

Il a été mis en évidence lors de la rénovation des cloches la dégradation de la charpente du clocher :

Le montant à la rénovation a été estimée fin 2023 à 33000€

Le financement de cette rénovation va faire appel au mécénat et pour cela nous avons sollicité un rescrit fiscal qui permettra comme pour les associations d'utilité publics d'obtenir un avoir fiscal de 60 % du montant du don.

D'ores et déjà nous avons obtenus les promesses de dons suivantes :

- Fondation, du Patrimoine Sorégies : 4000 €
- Enertrag : 20000€

Les personnes susceptibles de vouloir participer à ce mécénat sont priées de s'inscrire auprès de la mairie

- **Fin du déploiement de la fibre optique**

- **Travaux défense incendie ; 4 réserves incendies**

- Le Grand Brizzard
- La Gadelière
- La Courteille

Les agriculteurs mettent à disposition le terrain mis en forme, et clôturé, la commune fournit et installe la vessie et le nécessaire pour la prise d'eau

- Envaux : achat du terrain et installation à la charge totale de la Commune

Une subvention Activ 3 a été accordée

- **Projet de lotissement du Pré de Loumet**
 - Achat du terrain qui est en OAP (Opération d'Aménagement Programmée): 21500€
 - Etude de faisabilité par le SIMER : 5772 €
 - **Refonte de le voirie rurale :**
 - Vente des chemins ruraux en déshérence (Echange chemin de la Fas contre une parcelle boisée contenant un patrimoine vernaculaire qui sera mis en valeur par le circuit de randonnée découverte de WPD au Brizzard)
 - Autres chemins : le recensement est en cours.
 - **Passage au LED de l'ensemble de l'Eclairage Public dans le cadre du transfert de compétence à Energies Vienne**
 - Par cette action associée aux travaux de rénovation énergétique de nos bâtiments nous nous engageons dans une aventure collective **vers la neutralité carbone.**
 - 50% de subvention, le solde est payé sur 15 ans à 0 % d'intérêt avec 2 ans de différé. Globalement compte tenu des économies l'opération est neutre.
 - **Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue des Etangs et de L'arboretum :**
 - Enfouissement électrique pris en charge dans le cadre du FACE C
 - Renouvellement éclairage public dans le cadre du transfert de compétence de l'EP au Syndicat (50% de subvention, le solde est payé sur 15 ans à 0 % d'intérêt avec 2 ans de différé.).
 - Enfouissement téléphonique pris en charge à près de 100 % par WPD dans le cadre des mesures compensatoires
 - **Aménagement des sanitaires du Plan d'Eau**
 - Pompe de relevage
 - Bungalow ou Algéco pour les sanitaires si les finances le permettent.
 - **Mise en sécurité de l'Ecole**
 - Mis en stand-by en attendant des certitudes sur le devenir de l'Ecole
 - Végétalisation de la partie nord de la Place de l'Europe
 - Végétalisation de la partie ouest du Plan d'eau
 - Mise place d'un circuit de randonnée « découverte » à partir du plan d'eau passant notamment par la fontaine du Brizzard, la Croix d'Envaux.
- Ces 2 dernières opérations sont financées entièrement par WPD dans le cadre des mesures compensatoires et de l'amélioration du cadre de vie.
- **Lancement des travaux du Bas-Bourg**
 - Réalisation du parking de la MAC rue de l'ancienne Poste
 - Re végétalisation de l'Espace du Moulin Gavalet
 - Réhabilitation de l'immeuble Gavalet en Maison des Associations et de Coworking et 1 logement T3.
 - Réhabilitation de l'immeuble Gavalet 4 rue du Moulin en 2 logements (T2 et T3)

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES		
Libellé	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
I - Dépenses honoraires maîtrise d'œuvre et études:	92 069.00	■ Autofinancement maître d'ouvrage commune : Emprunt Energies Vienne	213 098.00	22.65
Végétalisation de l'Espace du Moulin Gavalet	8 515.00	Végétalisation de l'Espace du Moulin Gavalet	25 500.00	
Maison des Associations et de Coworking et logement	49 254.00	Maison des Associations et de Coworking et logement	104 098.00	
Aménagement 2 logements Espace du Moulin Gavalet	34 300.00	Aménagement 2 logements Espace du Moulin Gavalet	83 500.00	
		a rajouter en autofinancement		
II - Dépenses d'investissement :	819 700.00	■ Conseil Départemental	211 000.00	22.43
Végétalisation de l'Espace du Moulin Gavalet	107 500.00	- Activ 4: AP CBCA	175 000.00	18.60
Maison des Associations et de Coworking et logement	429 200.00	- Activ 3:	0.00	0.00
Aménagement 2 logements Espace du Moulin Gavalet	283 000.00	- Schema Departemental Habitat (SDH)	36 000.00	3.83
		■ Etat	119 576.00	12.71
		- DETR 2024 :	0.00	0.00
		- DETR 2025 :	15 000.00	1.59
		- DSIL 2022 :	80 000.00	8.50
		- DSIL 2024 :	19 576.00	2.08
		- DSIL 2025 :	5 000.00	0.53
		* EUROPE	148 561.50	15.79
		FEADER	24 818.00	2.64
		FEDER	123 743.50	13.15
III Dépenses totales éligibles pour Energies Vienne		Communauté de Communes	60 000.00	6.38
Végétalisation de l'Espace du Moulin Gavalet	0.00	Végétalisation de l'Espace du Moulin Gavalet	0.00	0.00
		Maison des Associations et de Coworking et logement 2024	30 000.00	3.19
Maison des Associations et de Coworking et logement	392 400.00	Aménagement 2 logements Espace du Moulin Gavalet 2025	30 000.00	3.19
Aménagement 2 logements Espace du Moulin Gavalet	289 300.00	Energies Vienne	188 613.50	20.05
IV- IMPREVUS	25 123.00	Végétalisation de l'Espace du Moulin Gavalet	0.00	
Végétalisation de l'Espace du Moulin Gavalet	1 623.00	Maison des Associations et de Coworking et logement	112 538.50	
Maison des Associations et de Coworking et logement	8 500.00	Aménagement 2 logements Espace du Moulin Gavalet	76 075.00	
Aménagement 2 logements Espace du Moulin Gavalet	15 000.00			
V - DEPENSES ACQUISITION ET PRE-ETUDES	37 268.00			
Végétalisation de l'Espace du Moulin Gavalet	9 567.00			
Maison des Associations et de Coworking et logement	13 850.50			
Aménagement 2 logements Espace du Moulin Gavalet	13 850.50			
TOTAL	974 160.00		940 849.00	100.00

Projets en Stand-by pour le prochain mandat :

- Dans le cadre du Projet de la revitalisation du Centre bourg :
 - Réaménagement et végétalisation de la Place de l'Europe
 - Rénovation des rues de l'Ancienne Poste, de la rue Maisonnay, rue du Moulin et du Bas-Bourg pour une conduite apaisée et un cheminement doux.
- Réaménagement de l'Ancienne Maison des Associations (Les locaux de l'ancienne mairie ont trouvé rapidement une nouvelle vocation : rez-de-chaussée mis à disposition de l'école, à l'étage, l'ancienne salle de conseil est louée comme bureau à Mme Rulier qui est curatrice)
- La réflexion d'un projet golf moins onéreux mais tout autant innovant

Adhésion au dispositif Cityc 'Alerte

Notre Commune vient d'adhérer au dispositif City Alerte qui en cas d'alerte (inondation, tempête, risques majeurs) permet d'avertir la population par SMS, Courriel, appels téléphoniques. Ce dispositif sera utilisé en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PSC) et diffusion d'informations importante. Pour pouvoir être opérationnel, ce dispositif nécessite qu'un maximum de personnes s'inscrivent auprès de la mairie et pour être conforme eu RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) signe un formulaire spécifique .

Avant d'écouter les interventions de nos invités dans l'ordre protocolaire (M. Rémi Coopman Vice-Président de la Communauté de Communes du civraisien en Poitou Mme Noirault , Conseillère départementale , Mme Waszak, Conseillère régionale), et de partager un moment, bien mérité, de convivialité, préparé par les adjoints et élus municipaux, je tiens à remercier ces derniers pour leur implication et action efficace pour faire avancer notre commune malgré un contexte particulièrement difficile depuis leur prise de fonction. Être conseiller est une tâche exigeante qui demande un certain niveau de disponibilité que la vie actuelle ne permet pas toujours notamment pour les plus jeune déjà fortement impliquée dans leur vie professionnelle, familiale et personnelle. Cela demande beaucoup de sacrifices et d'abnégation et cette année nous déplorons la démission de 3 conseillers :

Mme Blanc Delphine : Déménagement

Mme Baudet Valérie : contraintes professionnelles.

Mme Chauveau Tiphaine : contraintes professionnelles et personnelles ; futur déménagement

Je regrette bien évidemment ces démissions mais je ne peux que comprendre leur motivation.

Je tiens d'autant plus à exprimer ma grande reconnaissance à mes adjoints et aux membres du conseil municipal pour leur participation à la vie courante et leur volonté affirmée d'apporter aux Castelnariennes et Castelnariens un maximum de services de proximité. Durant cette année, nous avons travaillé de concert avec toute l'équipe municipale pour agir dans tous les domaines et améliorer le cadre de vie. J'en profite pour remercier aussi leurs conjoint(e)s et leur famille, dont la mienne, auxquels on ne pense pas toujours, pour la patience infinie dont ils ou elles font preuve.

Sans vous « les bénévoles », sans eux « les salariés et les élus », rien ne serait possible.

Pour achever mon propos, je tiens également à vous remercier de votre patience, de votre écoute, de votre participation active à la vie de notre village.

Pour finir, en ce début de nouvelle année, en mon nom, au nom des membres du conseil municipal et du personnel de la mairie, je présente à chacune et chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour vos vies personnelles, familiales, amicales et professionnelles. Que 2025 apporte à vous tous santé, prospérité ainsi que la sérénité à toutes les familles qui ont été éprouvées en 2024.

Merci à tous pour votre engagement et votre soutien continu. Ensemble, faisons de Château-Garnier une commune encore plus dynamique et résiliente.

La parole est donnée aux personnalités qui interviennent

- M. Rémi Coopman Vice-Président de la Communauté de Communes du civraisien en Poitou
- Mme Noirault, Conseillère départementale,
- Mme Waszak, Conseillère régionale

.....

Enfin au terme de notre réunion je vous invite à resserrer nos liens sociaux par des échanges verbaux autour d'un verre de l'amitié.